

LE NORD

EMPARONS-NOUS DU SOL.

LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DU NORD

ST-JEROME, 10 AOUT 1898

REDIGÉ EN COLLABORATION

LE NORD

Journal Hebdomadaire. Publié à St-Jérôme, comté Terrebonne, par La Cie d'Imprimerie du Nord. REDIGE EN COLLABORATION Dr W. GRIGNON, Directeur.

Abonnement... \$1.00 par année 50 c. pour 6 mois

ANNONCES Première insertion... 10 cts la ligne Insertions subséquentes... 5 cts

Pour annonces, abonnements, impressions, etc., s'adresser à

S. MAGNANT, Gérant.

Une offre a la ville de St-Jerome

Nous apprenons de bonne source que MM. Pepin et Villeneuve, propriétaires de la scierie, offrent d'acheter de leurs propres deniers, une puissante pompe hydraulique que la ville installera dans leur établissement et dont elle aura gratuitement l'usage pour le feu.

Les conduites en fer ne coûtent à peu près que le prix des forts boyaux et durent infiniment plus. Dans ce cas-ci, on n'aurait pas, comme dans les constructions d'aqueduc, à prévoir les accidents de gelée, vu que ces tuyaux ne s'empiraient qu'au besoin et pourraient aisément se vider par des valves à niveau; par conséquent, ces conduites ne demanderaient pas à être enterrées bien profondément.

M. le maire et MM. les conseillers vont-ils prendre cette offre en considération? Ce serait leur refuser toute confiance que de répondre non.

Une minute de réflexion sur les avantages extrêmement importants qui découleraient de l'amélioration proposée:

1o La ville aurait gratuitement l'usage d'un grand pouvoir d'eau, elle gagnerait le prix d'achat de la pompe et le prix même des roues hydrauliques que, sans cette offre, il lui faudrait installer;

2o Elle aurait une pompe de cent forces pouvant alimenter plusieurs jets d'eau à la fois;

3o Cette pompe ne serait pas compliquée dans son mécanisme, de tubes, de bouilloire, et de cent rouages qui rendent si incertain et si complexe le jeu des pompes à vapeur, partant, son entretien serait énormément moins dispendieux et de plus elle serait toujours prête à l'action, on pourrait y compter;

4o Par une autre conséquence, l'eau arriverait sur le théâtre de l'incendie, avant les pompiers, sans attendre les chevaux qui ont causé déjà tant de retards, et sans crainte des chemins d'hiver ou d'automne, ce serait mieux que le désagrément qu'on a eu, au dernier feu, de voir la pompe à vapeur en présence d'un feu aussi effroyable rester sourde aux imprécations générales perçues qu'à son arrivée il lui fallait attendre encore quatre à cinq minutes pour avoir la vapeur nécessaire, et cela malgré qu'elle fût en excellent état et que ingénieurs et chevaux furent accourus avec une diligence remarquable.

L'énumération de ces avantages,

qu'on les prenne au point de vue que l'on voudra, ne peut se terminer que par un énorme et cetera.

Il reste l'objection capitale: nos ressources. Avons-nous le moyen de faire cette dépense et d'accepter l'offre généreuse de MM. Pepin et Villeneuve?

Nous répondons: Combien de citoyens se sont-ils donné la peine de s'enquérir du coût d'une pareille construction?

Nombre de petites villes se sont pourvues du système hydraulique avec des ressources pécuniaires égales aux nôtres. Mais va-t-on comparer les dépenses qu'elles ont faites pour construire des aqueducs en fer avec engins à vapeur et conduites à chaque portée, avec le coût du système proposé à St-Jérôme, où il ne s'agit que de conduire l'eau sur la rue principale et à l'entrée des rues latérales?

Nous répondons encore: La ville a-t-elle le moyen de perdre ses maisons par paquets pour toujours, pour envoyer au loin les victimes du feu manger leur assurance, ou ranger leur désespoir, ou encore faire profiter l'indemnité payée par la ville?

Nous répondons enfin: La ville a-t-elle le moyen de verser aux compagnies d'assurance plus que l'intérêt et l'amortissement de la somme qu'il faudrait pour construire un système hydraulique, en s'obstinant à payer des taux d'assurance tels qu'on voit aujourd'hui de pauvres veuves complètement ruinées pour n'avoir pu se résoudre à renouveler leurs poûces à ces taux, après avoir déjà cependant payé la valeur de leurs propriétés à ces compagnies?

Non, notre conseil n'est pas et ne peut être opposé à cette amélioration. Il n'attendait que le moment d'agir. L'offre de MM. Pepin et Villeneuve marque cette heure avec une clarté décisive, et c'est pour prêter main forte au conseil dans l'opinion des contribuables que nous avons traité cette question.

CAMPAGNARD.

L'ASSEMBLEE DE SAINTE-SCHOLASTIQUE

La Patrie ne nous parle pas d'assemblée mais de pique-nique. En effet un gala d'éloquence de commande, un simple succès d'estime pour M. Laurier, une affluence de conservateurs et de libéraux curieux au même point d'entendre ce qu'on est convenu d'appeler le silet tongued speaker, pas une seule conversion, voilà le bilan de journée du 7 août à Ste-Scholastique.

On dit que M. Laurier fut courtois pour ses adversaires absents: tant mieux. Il en fut récompensé par l'absence d'interruptions et ses périodes ont pu couler à pleins bords.

Le Dr Fortier, président de l'assemblée, a lu à M. Laurier une adresse où toute l'âme du docteur s'épanche avec sa suavité mystique ordinaire. On y lit l'ineffabilité suivante:

Permettez à vos admirateurs du district de Terrebonne de vous souhaiter la bienvenue la plus cordiale; d'ajouter leurs hommages à ceux que vous recevez dans votre marche triomphante à travers votre province natale; de vous témoigner leur sincère reconnaissance; pour votre dévouement éclairé et incomparable à la chose publique, et de vous dire qu'ils sont fiers de vous voir occuper un poste de confiance gagné par des prodiges de tact et de valeur personnelle.

Les prodiges de tact de M. Laurier, c'est immense dans la bouche du docteur Fortier. Lui, le plus farouche intransigeant de tout ce qui se dit patriote ou honnête homme, le pourfendeur en plume de tout ce

qui sent de près ou de loin les compromissions antinationales, nous parler du tact de M. Laurier, c'est-à-dire, évidemment des faux ménagements, des honteuses tactiques, des lâches concessions, par lesquelles M. Laurier a pu assurer l'action uniforme du parti libéral, protestant et catholique, sur la question des écoles manitobaines.

Or voici par quel langage M. Laurier a montré son tact sur cette question, la seule du reste qui put intéresser l'auditoire:

Aujourd'hui les journaux me poussent à bout pour tâcher de me faire emporter ou de me faire dire des choses qu'ils prendraient aussitôt et transporteraient à Ontario ou ailleurs, pour y soulever les préjugés contre moi.

On voudrait me ruiner, mais je ne suis pas un imbécile.

Mes amis, je suis français et j'en suis fier.

Que ma langue s'attache à mon palais si jamais j'oublie que le sang de la France coule dans mes veines!

Aux yeux des Tories britanniques, j'ai la tache originale, je suis français. Et alors la Merveille et autres se disent que si Laurier pouvait dire quelque chose de maladroit ou de compromettant, on le ferait savoir à ces Tories-là.

Mes compatriotes, je suis un homme de cœur et je ferai toujours mon devoir. J'ai l'appui et la confiance d'hommes éminents, de libéraux anglais comme sir Richard Caerwright, l'hon. Mills, sir Olivier Mowat, M. Edgar et autres.

Et voilà le tact prodigieux de M. Laurier: tout ce qu'il peut pour les persécutés du Manitoba, c'est d'éviter toute déclaration qui aux yeux des protestants d'Ontario, le consacrerait inabécile ou maladroit. Tact vraiment prodigieux et qui ne manquera pas d'avoir sa récompense.

Le Dr Fortier fut non moins impayable quand il présenta M. Tarte à l'assemblée, comme un brave et honnête homme qui a manqué l'occasion de faire fortune dans les tripotages d'Ottawa. Aussi ne fallut-il pas moins d'un quart d'heure d'explications au député de l'Islet pour élucider cet affreux qui proquo.

M. Tarte a traité la question manitobaine d'une manière intéressante et comme d'habitude il a fulminé de grosses révélations qui lui fourniraient matière à de longues lettres d'explications et de palinodies pour l'Electeur.

Lieutenant de M. Laurier qui a juré de forcer l'hydre de l'orangisme jusque dans les loges d'Ontario, M. Tarte a eu la bonne fortune de se faire Sancho patriote et il a annoncé solennellement qu'il relevait le défi de l'Empire et qu'il irait traiter la question manitobaine devant les conservateurs de Toronto. Mais le vaillant député de l'Islet nous paraît accepter trop bénévolement ce qu'on ne lui demande pas, car l'Empire ne l'invite pas à parler devant des conservateurs, mais dans un château-fort libéral, où règne l'organe en chef des libéraux, le Globe, et où M. Tarte pourrait apprendre aux dépens de sa renommée oratoire, ce qu'il fait bon d'avoir ses amis comme les grils de là-bas pour conférer de la question scolaire et catholique du Manitoba.

D'autres orateurs prirent la parole et firent beaucoup de vent pour prouver que les cultivateurs du district sont tous ruinés et leur auraient même soutenu, s'ils l'eussent osé, que l'assemblée entière était exilée aux Etats-Unis. De temps à autre, la musique de l'enthousiasme sonnait fièrement des chants de victoire et des marches triomphales et à la fin chaque cultivateur s'en alla faire son train.

L'assemblée était finie.

IL FAUT MIEUX VOYAGER

ON DEMANDE L'INTERVENTION DES AUTORITES

Un groupe d'ivrognes tapageurs, blasphémateurs, dont la bouche vomirait des chants obscènes, en passant par les rues de Montréal serait vite arrêté et logé au violon.

Mais dans les rues de Montréal, nos femmes et nos enfants ont l'avantage de s'éloigner de telles gens, tandis qu'il n'en peut être ainsi dans un char bondé de voyageurs où nous sommes enassés les uns sur les autres comme des sardines dans une boîte. Là, coûte que coûte, il faut que la pauteur du whisky vous saute au nez et que d'horribles blasphèmes et de sales chansons vous écorchent les oreilles. Voilà ce dont j'ai été témoin depuis trois samedis consécutifs à bord des chars du C. P. R. qui laissent la gare à 5 hrs p.m. en destination du nord et de l'est de la province, ce dont j'ai été témoin d'ailleurs sur tous les chars dans n'importe quelle direction de la province.

Dans les chars de 1ere classe, nous constatons peu ces faits, mais pourquoi les toléreraient-on plus dans les chars de seconde classe? Est-ce que l'honneur des pauvres femmes et pauvres enfants qui n'ont pas le moyen de se payer ce luxe d'un banc bourré ne doit pas être protégé comme celui des femmes et enfants riches? La réponse est facile à faire.

Et nul homme bien sensé ne peut refuser de s'unir à nous pour demander la protection de l'honneur du sexe faible. Samedi dernier, c'était vraiment dégoûtant de voir près de vingt hommes avinés, toujours prêts à se quereller, vomissant à pleine gueule des blasphèmes et des chants immoraux. Les femmes et les enfants effrayés, étant dans l'impossibilité de fuir, étaient forcés d'être témoins de ces tristes scènes. Si on se contentait de chanter ces vieilles chansons gauloises que chantaient si bien nos ancêtres et où l'esprit dominait, mais non aujourd'hui on vous chante bêtement des chansons où l'on ne se gêne pas de nommer crûment les choses par leurs noms et l'on trouve ça drôle.

Pour couper le mal à sa racine, il faudrait tout simplement prohiber toutes chansons quelconques dans les chars et avoir un char spécial; une espèce de geôle pour y loger tous ceux qui portent scandale par leurs chants ou leurs paroles obscènes et blasphématoires qu'on pourrait nommer le char de Lucifer.

CORRESPONDANCE

Ste-Marguerite

Monsieur le Rédacteur,

Dans mon dernier article paru sur le numéro du 13 juillet, je crois, touchant la fabrication du beurre domestique, il s'est glissé une erreur touchant la vente du beurre de la fabrique de Ste-Adèle. Les renseignements me disaient qu'on n'avait vendu que 17 et 18 cts la livre. Or, ces renseignements n'étaient pas exacts et je tiens à les rectifier. Donc, d'après informations officielles et certaines, je suis heureux de dire aujourd'hui que la vente a été de 18 1/2 cts et 20 1/2 cts. Tant mieux, car plus le beurre se vendra cher, plus les cultivateurs feront d'argent. C'est pourquoi je suis heureux de savoir que les premières informations n'étaient pas exactes et que la vente a été plus forte que je ne le croyais.

UN AMI DES CULTIVATEURS.

Comment élever les enfants

On élèverait beaucoup mieux et plus facilement les enfants si on parlait un peu moins d'eux en leur présence. Il n'est bon de leur parler de leur personne physique ni en bien ni en mal. Il ne faut raconter, quand ils sont là, ni leurs petites fautes, ni leurs bons élans, ni leurs mots, ni leurs sottises, ni leur vanter leur intelligence, ni leur reprocher leur lourdeur d'esprit.

Il est nécessaire que l'enfant sache qu'on l'aime tendrement, qu'on veille sur lui, qu'on le protège; il est fâcheux qu'il se croie un personnage, orgueil de ses parents, ou un être mal doué qui les couvre de honte. Mais, dira-t-on, il faut bien encourager son enfant ou le reprendre quand il fait mal. C'est absolument mou avis.

Ce que je ne comprends pas, c'est qu'on lui fasse un crime d'être dénué de certains dons... car cela n'a pas dépendu de lui. Qu'on essaie de lui faire acquiescer ce qui lui manque, c'est certainement un devoir. Mais, par exemple, un enfant fait ce qu'il peut, travaille, se casse la tête, comme on dit... et n'arrive à rien, ni au certificat d'études, ni au diplôme de bachelier ou bachelière. Est-ce sa faute? Il a essayé, il a fait de son mieux, il n'a pas réussi. Pourquoi lui dire mille choses désagréables, l'humilier... injustement: lourdaut, sot, imbécile, etc.

Mais c'est vous, les parents, qui avez été absurdes et coupables de ne pas vous apercevoir de son incapacité en certaines matières et de n'avoir pas su profiter des aptitudes qui sont sûrement en lui pour les développer. Non, vous aviez un parti pris, une vanité à satisfaire, et vous avez voulu courber l'enfant sous cette idée, sans voir que la nature ne se laisse pas violenter.

Si au contraire, l'enfant réussit, ne laissez pas transpercer la joyeuse fierté que vous en éprouvez. Félicitez-le surtout d'avoir travaillé, de vous avoir donné de la satisfaction en prenant des peines; dites-lui qu'il ne vaudra qu'à la condition de continuer à s'efforcer de bien faire.

A celui qui se fie à sa facilité, qui en abuse, la connaissant bien, il n'y a pas à cacher qu'il est intelligent; il suffit de ne pas se montrer glorieux de cet intelligence et de lui dire qu'on perd les dons qu'on ne cultive pas, qu'on se laisse facilement distancer par ceux qui marchent moins vite que nous peut être, mais sans s'arrêter jamais, et que l'étude non approfondie ne mène à rien.

Si votre enfant est laid, ne lui parlez pas de sa grande bouche, de son gros nez; il ne peut les changer, n'est-ce pas? S'il est beau, n'allez pas vous pâmier d'admiration devant ses longs yeux ou ses superbes cheveux. Faites-lui prendre de sa personne tous les soins nécessaires soit pour acquiescer ce qui lui manque, soit pour corriger ce qu'il a de défectueux, soit pour conserver les dons qui lui ont été départis: mais présentez-lui tout cela, dès l'enfance, comme des habitudes indispensables sur lesquelles il ne réfléchira de longtemps. Ne désolerez pas votre fille en lui parlant sans cesse de sa peau noire; ne la gonflez pas d'orgueil en exalant son teint de lis.

Mais faites-lui prendre, sans explications superflues, des précautions pour conserver sa blancheur ou pour éclaircir son teint foncé. Si sa taille a besoin d'être redressée, ne lui dites pas avec humeur: Comme tu te tiens mal, tu as l'air d'une vieille. Enseignez-lui doucement, affectueusement, à se redresser sans

effort en mettant les coudes au corps. Beaucoup de mères reprochent toute la journée à leur fille d'arrondir le dos; peu d'entre elles savent leur expliquer comment on efface les épaules.

Il est détestable aussi de dire d'un enfant devant lui: "Il est si bon, il a tant de cœur, etc., etc." Quand il fait bien, embrassez-le une fois de plus; il comprendra, cela suffira. Tout aussi mauvais de dénoncer ses défauts: "C'est un enfant exécrable, qui nous rend malheureux, etc." Vous l'endurcissez à parler publiquement de ses torts.

N'exaltez aucun de ses dons, ne l'humiliez pas non plus. Laissez-lui voir toute la place qu'il occupe dans votre cœur. Ne lui montrez pas qu'il s'en est fait une, immense dans la vie, dès le premier cri qu'il a jeté.

ANN SEPH.

NOUVELLES DU NORD

STE-ADELE

Tout le Nord en général est bien achalandé par les visiteurs étrangers—Inutile de dire que le Nord se félicite chaleureusement de la visite de ces aimables hôtes qui viennent chercher ici la paix, la tranquillité qu'on ne saurait trouver dans les grandes places d'eau où il faut subir le joug pesant de l'étiennette où le soir au lieu de respirer un air pur et frais, il faut tourner dans un salon au son de la musique suer sang et eau, organiser des bals et de très réceptions, chose dont on devrait être bien aise de se reposer, quand on les fait durant onze mois de l'année—Ici, dans le Nord pas tant de civilités, on ne réduit pas la visite de Monsieur un tel ou Mademoiselle une telle qu'on n'aime pas à qui malgré tout, il faudra présenter hypocritement nos hommages—Quatre ou cinq amis campent près d'un lac où l'on n'a pas à craindre la critique des chercheurs des grandes toilettes. L'avant midi est consacré généralement à la chasse et à la pêche, l'après-midi, à la cueillette des fruits et aux bains et le soir à la lecture.

Avec ce genre de vie nous repreneons notre santé perdue dans nos bureaux.

Nous avons l'honneur, la semaine dernière de donner l'hospitalité à M. Auguste Girard, vice-consul de France, à son fils Henri, à leurs dames et demoiselles, ainsi qu'à M. M. Ephrem Brousseau P. Catelli, et Eusèbe Sénécal tous de Montréal.

L'honorable M. Lacoste, ses fils, et M. Léon Gliensky sont descendus au Nominique enchantés de leur voyage.

Son honneur le juge Dugas, l'hon. M. Desjardins, maire de Montréal, et M. E. Jos. E. Masson avec sa famille sont en villégiature à Ste-Marguerite du lac Masson. Inutile de dire que les habitants de Ste-Marguerite se sentent très honorés d'une visite aussi distinguée. Ils sont toujours contents de servir la main de M. Masson qui paraît avoir conservé un bon souvenir de cette paroisse où elle a passé plusieurs années de sa vie et où sa charité et son bon cœur ont laissé d'ineffaçables souvenirs.

M. le notaire H. Brault, est ici à refaire sa santé un peu altérée par les travaux des affaires de ville; il le conseille à tous les hommes d'affaires et spéculateurs de fuir la ville pour aller chercher la tranquillité dans la campagne surtout dans nos montagnes qu'il trouve admirables.

ALTIVIR.

Les labours d'automne

Les plus fortes récoltes proviennent le plus souvent des champs qui ont été labourés en automne.

Le cultivateur n'ignore pas qu'un sol bien pulvérisé et étant à la fois compact, assure aux graines de toutes sortes une prompte germination et que comme conséquence il obtiendra une plus forte végétation et une entière maturité des plantes pour en faire la récolte en temps convenable, et de bonne heure à l'automne, particulièrement pour les céréales dont la végétation est tardive.

La pulvérisation du sol et sa compacité peuvent difficilement être obtenues à la fois, sans que ce soit au détriment l'une de l'autre. Cependant ce but, favorable aux récoltes de toutes sortes, peut être atteint au moyen du labour d'automne et lorsque la semence du champ ainsi labouré doit être faite au printemps.

Quoi qu'il en soit les différentes matières fertilisantes contenues dans le sol s'agrègent mieux à la terre lorsque celle-ci, au moyen du labour d'automne, a pu recevoir les bons effets de la gelée et des dégels, de même que l'influence de la neige et des premières pluies au printemps; les effets bienfaisants ainsi obtenus contribuent à accélérer la végétation des plantes jusqu'au moment de la récolte.

Il est à remarquer qu'à l'égard de la confection des prairies comme des autres cultures, si le cultivateur a eu recours au labour d'automne, il obtiendra de meilleurs résultats qu'en exécutant les labours au printemps seulement. Il peut y avoir quelques exceptions, mais généralement l'action bienfaisante des labours d'automne s'étend à toutes les récoltes.

Lettre de félicitations

M. A. Fiset, chef de notre brigade du feu a reçu le six août la lettre suivante, dont la teneur intéressante est celle qui suit :

DÉPARTEMENT DU FEU
Montréal 6 août, 1893.

M. Arthur Fiset,

Cher monsieur et ami,

Je m'empresse de vous féliciter de l'habileté et du travail avec lesquels vous avez pu maîtriser un feu aussi considérable et dans le centre de la ville. Il me semble que St-Jérôme saura bien reconnaître vos services et ceux de votre brigade.

Je dois vous dire que nous étions prêts à répondre à votre appel si nos services eussent été requis. Le chef Dubois, mes hommes et moi nous attendions à toute minute de partir pour St-Jérôme avec la pompe à vapeur No. 11 et nous aurions bien aimé à faire le voyage.

Veillez le faire remarquer au maire de St-Jérôme et l'assurer que nous serons toujours dans la même disposition et toujours heureux d'aider à nos frères pompiers de St-Jérôme.

Votre ami

JEAN NAUD, fils,
Capitaine

Poste No 13 Hochelaga

Le catholicisme au Nord-Ouest

Voici un tableau démontrant le progrès du catholicisme au Manitoba et au Nord-Ouest de 1845 à 1892 :

En 1845	Archevêque	0	1892	1
	Evêques	1		4
	Vicariats apostoliques	1		2
	Diocèses	0		2
	Religieux	2		100
	Seminaristes	0		7
	Frères convers	0		68
	Scholastiques	0		8
	Religieuses	4		116
	Convents	0		21
	Chapelles	4		150
	Résidences	4		111
	Ecoles	4		135
	Pensionnats	0		13
	Élèves des écoles	140		5,000

Outre les églises et chapelles, il y a 127 stations, c'est-à-dire des endroits où les missionnaires vont à certaines dates dire la messe et prêcher, dans des maisons privées.

Demande en divorce

— Harry Mackey, fils de William Mackey, un des plus forts marchands de bois de cette ville, a donné avis qu'il demandera à la prochaine session du sénat son divorce d'avec Laura Estelle Stall avec laquelle il s'est marié privément il y a environ un an.

Le droit de pêche

— Une intéressante question relative aux droits de pêche vient d'être soulevée. Plusieurs personnages distingués de la capitale, y compris l'hon. Costigan, ont loué des droits de pêche dans le lac Bernard, en haut de la rivière Gatineau, du gouvernement de Québec. Les colons fixés aux environs du lac font non-seulement le pêche eux-mêmes, en vertu d'un droit qui leur est octroyé par le fait qu'ils demeurent à cet endroit; mais ils invitent même tous leurs amis à des excursions de pêche dans les eaux louées par des particuliers. Le résultat est que ces derniers se voient frustrés de droits payés; et ceci se répète sur tous les lacs environnants. On a donc résolu de faire décider la question par les cours, à savoir si les personnes louant des droits de pêche ont le privilège exclusif de s'en servir seules.

Recrutement

— Une grande affiche placée sur la devanture d'un magasin d'Ottawa provoque de nombreux commentaires. C'est un avis signé par un officier de recrutement américain, le lieutenant Archer W. Yates, du 9^e régiment d'infanterie stationnée à Ogdensburg (New-York), et faisant ressortir tous les avantages offerts aux recrues dans l'infanterie et la cavalerie américaine. On y cite la nouvelle loi militaire du mois de février dernier augmentant la solde des troupes. Un journal modéré d'Ottawa commente comme suit cet appel :

Il est vraiment extraordinaire qu'une pareille affiche soit placardée dans une ville canadienne. Quelques citoyens considèrent son exhibition publique à Ottawa comme une effronterie, d'autres la regardent comme l'indice que l'armée des Etats-Unis est si impopulaire de l'autre côté de la frontière que l'on ne peut pas y trouver de recrues. En tous cas l'affiche devrait être enlevée.

Village incendié

Cap Charles, Ve., 8—Snow Hill a été brûlé la nuit dernière. Il ne reste plus que deux magasins et logements. Pertes \$300,000.

France et Angleterre

Paris, 8—D'après les avis de St-Petersbourg, presque tous les grands journaux ont consacré de longs articles au conflit franco siamois. Ils ont pris, en général, parti pour la France, qui leur paraît avoir remporté à peu de frais, en Asie, une grande victoire morale et des avantages matériels importants, si l'on considère surtout que l'influence anglaise a été du même coup sérieusement amoindrie. Un journal de province, d'allures officieuses, engage même la France à revenir énergiquement la possession des provinces de Battambang et d'Angkor qui furent, contre tout droit, annexées par le Siam.

CHEZ LES ANGLAIS

Une croisade contre les cuisinières

On écrit de Londres :

Le public anglais assiste depuis quelques temps à la formation d'une nouvelle croisade, dirigée cette fois, non plus contre les ivrognes, ni contre les auteurs immoraux, mais contre la corporation des cuisinières. Et il ne s'agit pas simplement, comme on pourrait croire, de contraindre les cuisinières à faire de meilleur cuisine, ni de les mettre en devoir de se fiancer avec les militaires qu'elles reçoivent près de

leurs fourneaux, ni même de leur imposer une réduction de salaire; il s'agit de les supprimer tout à fait d'en détruire à jamais l'espèce, comme l'un des plus sombres vestiges de la barbarie primitive dans nos âges de lumière. "Plus de cuisinières dans les maisons! Plus même de cuisines!" Tel est le mot d'ordre de cette croisade imprévue.

Voici, par exemple, en quels termes un grave et savant rédacteur du *Nineteen Century*, M. O. Layard apporte son concours à la campagne entreprise dans la presse anglaise contre les cuisinières :

Tout le monde, dit-il, est forcé de reconnaître que l'idéal de la bonne cuisinière devient sans cesse plus difficile à trouver; que les cuisinières demandent sans cesse et nous obligent à leur accorder des gages plus élevés; qu'elles tentent ainsi sans cesse et nous obligent à améliorer leur condition au détriment de celle des familles qu'elles servent, et qu'en un mot, si nous pouvions avoir un repas mieux préparé sans l'aide de cuisinières, ce serait pour nos ménages un bienfait providentiel, la cuisinière étant, dans notre vie domestique, la cause peut-être la plus commune de misères et d'ennuis.

Mon intention, dans cet article, est de réunir des chiffres montrant la possibilité et les avantages d'une organisation domestique nouvelle, où les repas, au lieu d'être préparés dans la maison, seraient apportés du dehors.

Je propose que l'on fasse enfin pour la nourriture ce que l'on fait depuis longtemps déjà pour l'eau et le gaz.....

Jusqu'à présent, nous avons fait préparer nos repas dans nos maisons. C'est un système qui, d'année en année, devient plus incommode et plus ruineux; sommes-nous assez mûrs pour le supprimer et pour le remplacer par un système plus commode et plus économique?

La réponse affirmative s'impose absolument.

M. Layard établit ensuite, à grand renfort de calculs et de tableaux statistiques, les avantages, énormes suivant lui, d'un système de cuisines collectives entretenues pour tout un quartier et se chargeant de fournir à domicile les repas commandés. Ces cuisines nous les connaissons déjà pour les avoir vues dans les romans socialistes, où elles figuraient au premier rang des institutions à créer; mais M. Layard dans l'ardeur de son zèle contre les cuisinières, a dressé non plus seulement le plan général, mais les devis les plus détaillés de ce qu'il considère comme une réforme urgente et imminente.

Il n'a rien oublié, pas même les charrettes chauffées qui se ont chargées de porter les repas à domicile; et les tricycles chargés de porter les collations et repas de viandes froides; les buffets chauffés au gaz, pour empêcher les mets de se refroidir; les téléphones, pour transmettre les commandes, etc. Si, en Angleterre, les maîtresses de maison, après cela, s'obstinent à garder des cuisinières et à faire préparer leurs repas chez elles, ce ne sera pas faute d'avoir été prévenues de la possibilité d'un meilleur régime.

Encore, M. Layard a-t-il pour elles des égards charmants, c'est ainsi que, pour ne pas les brusquer, tout en leur enlevant la cuisinière, il leur laisse la fille de cuisine.

Je propose, dit-il, que la fille de cuisine survive à la suppression de ses collègues supérieures et inférieures. On l'emploiera à servir les mets apportés de la cuisine centrale à laver la vaisselle, à teindre en ordre le buffet.

Les gens ne parleront jamais, sur aucun sujet, avec leurs amis et connaissances, d'une façon plus suivie que sur le sujet de la toilette, qui est le thème de toutes les conversations. C'est ainsi que souvent on entend dire: — Oh! avez-vous acheté ce bel habitement, ce beau chapeau, cette belle chaussure, ce beau col, ce superbe capot? Combien l'avez-vous payé? Voilà la question qui intéresse tout le monde. A-t-on payé trop cher ou trop bon marché?

Pour être certain d'avoir la valeur de son argent et pour avoir satisfaction assurée dans tout, il faut aller chez I. A. Leduc, Marchand Tailleur, Bloc Richard No. 1.

Le suicide au sel

Brooklyn, N. Y. — Un nommé Martin Rhinehart, âgé de 33 ans et demeurant dans Central avenue, à Brooklyn, s'est donné la mort par un procédé de nouveau genre.

Ne pouvant trouver d'emploi depuis quelque temps Rhinehart avait manifesté, à diverses reprises, l'intention de se tuer. Cependant, il s'est procuré pendant la journée un fusil de chasse, puis il a demandé du sel pour le nettoyer, à une femme chez laquelle il demeurait et prenait pension.

Rhinehart, après avoir mis une forte charge de poudre dans chaque canon de son fusil, y a placé ensuite une charge de sel en guise de plomb puis il est sorti pour ne rentrer qu'à minuit. Peu après son retour, Rhinehart s'est placé le canon du fusil dans la bouche et a fait jouer la détente avec son ortel. Les deux coups sont partis simultanément et Rhinehart a eu tout le dessus de la tête littéralement emporté.

Il est facile de s'imaginer l'émoi causé dans la maison par le bruit de cette double détonation. Quand on est entré dans la chambre de Rhinehart, il était déjà mort, et le plafond et les murs étaient couverts d'éclaboussures de sang et de cervelle.

JURISPRUDENCE.

Voici un sommaire des dernières décisions judiciaires les plus propres à intéresser nos lecteurs :

Mari et femme—Communauté—Action personnelle—Autorisation à ester en justice — C. C. 178, 1298.

Jugé : — Sur le refus du mari d'autoriser sa femme à ester en justice pour poursuivre un tiers qui l'a assailli, le juge peut alors accorder cette autorisation.

— Les Commissaires d'Écoles de la paroisse de St-Lucie de Doncaster, Comté de Terrebonne demandent à engager 3 institutrices possédant leur diplôme d'écoles élémentaires.

13 Juillet 1893.

De La Poëlea Frîre
sont sorties de grandes découvertes en cuisine. Ainsi, nous avons appris l'emploi de **La Cottolene** le plus pur, le plus parfait et le plus populaire des ingrédients culinaires pour la friture des aliments.

LA CUISINE PROGRESSIVE
est un des caractères de notre époque, et elle nous enseigne à ne pas faire usage du saindoux, mais plutôt de la nouvelle graisse à frîre

La Cottolene qui est beaucoup plus pure et plus digestive que peut l'être n'importe quel saindoux.

Le succès de la Cottolene a provoqué des imitations sans valeur sous des noms similaires. Prenez-y garde! Demandez à votre épicer de la "COTTOLENE" et assurez-vous que vous vous procurez la véritable.

Préparé seulement par **N. K. FAIRBANK ET CIE.** Rue Wellington et Anne, MONTREAL.

— I. A. Leduc, marchand tailleur, remercie le public de l'encouragement qu'on lui a donné jusqu'à présent et espère qu'on lui continuera la même faveur, car il a donné satisfaction à tous ceux qu'il a eu le plaisir de servir. Vous trouverez toujours à cet établissement un bel assortiment de Tweeds, à partir de 25 cts en montant, ainsi que chemises, corps et caleçons, cols, collets, etc., etc.

— Pour avoir de bonnes chaussures de travail ou de belles chaussures fines, il faut aller chez I. A. Leduc, marchand tailleur, où l'on trouvera aussi Chapeaux paille ou feutre à bon marché.

— M. Pérodeau, tailleur, informe ses pratiques, qu'il occupe maintenant l'ancienne boutique de barbier de M. Mailhot, bloc Richard, No. 3.

POLICES D'ASSURANCES
Données pour RIEN

POURQUOI PAYER POUR S'ASSURER

ou pour renouveler son assurance quand on peut le faire pour rien dans une des meilleures Compagnies d'assurances du monde.

Voici une liste des marchands qui donnent ces Polices d'Assurances, à St-Jérôme :

Mme E. NANTEL et Cie, Marchandises sèches — C. E. LAFLAMME, Epicier — H. GAGNON, marchand de Chaussures — M. LAPORTE FILS, Boucher — ADELARD PRUDHOMME, Boulanger.

EXPLICATIONS — Avec chaque achat, vous recevrez un coupon d'égal montant. Quand vous aurez un montant de coupon suffisant pour être assuré, présentez-vous chez Dr Chs. T. de Martigny, à Saint-Jérôme, et il verra à vous assurer sans que cela vous coûte un sou.

J. CHS. LAROQUE

Successeur de N. B. BELANGER, ancienne place Cote

Moulin à Carder, Fouler, Teinturerie, Etc.

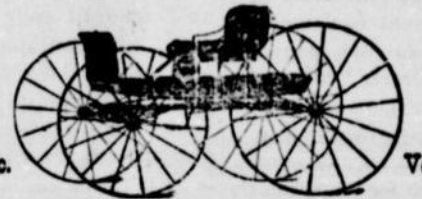
LAINE DE TOUTE ESPECE A VENDRE

RUE LABELLE - - ST-JEROME.

S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE

Ferronneries, Peintures, Vernis, etc. Valence, Poterie, Verrerie

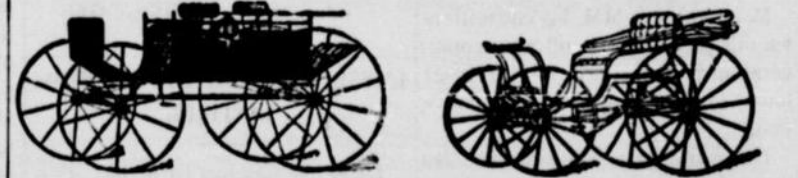


Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes, coffres forts, aussi poêles, charbon, etc.

REPRESENTANT DE

LA CELEBRE FABRIQUE DE HARNAIS ET VOITURES

HENEY & Co., de Montreal.



Ces voitures sont garanties de 1ère qualité. M. LAVIOLETTE aura toujours en magasin un assortiment complet et des plus variés à des prix très bas. Voyez avant d'acheter ailleurs.

A l'enseigne du Godendard

RUE SAINT-GEORGES, près du Marché

S. G. LAVIOLETTE.

ST-JEROME.

CADIEUX & DEROME

IMPORTATEURS EN

Librairie, Tapisserie,

ETC., ETC.,

Éditeurs de la Bibliothèque Religieuse et Nationale et du Propagateur

1608, Rue Notre-Dame MONTREAL.

Gauchier et Telmosse

IMPORTATEURS DE

Vins,

Liqueurs,

Epicerie

22, 244 et 246 rue Saint-Paul

MONTREAL.

LA

BANQUE DU PEUPLE

ST. JEROME

Bureau ouvert pour dépôt et escompte de 10 à 3 heures, fermé à 1 P. M. le samedi. Intérêt payé sur dépôts à terme. Preites et lettres de change achetées et vendues payables dans toutes les parties du monde.

J. A. THEBERGE Gérant

Jérôme, 20 Mai 1886.

HOTEL RIENDEAU

58 et 60, PLACE JACQUES-CARTIER MONTREAL.

Cet hôtel de première classe qui était autrefois au No. 64 rue St-Gabriel, vient d'être transporté au No. 60 Place Jacques Cartier.

Prix très modérés, cuisine française. J. RIFINDEAU Propriétaire

NOTES LOCALES

— La chaleur tropicale que nous avons eue depuis lundi a fait éclore des essaims de sauterelles qui commencent déjà à ravager la récolte d'une manière alarmante.

— M. L. G. Robillard a loué pour cinq ans l'établissement de M. P. Griffin qui quitte St-Jérôme dans un mois.

— Vendredi après-midi, alors que la sécheresse tordait toutes les boiseries et que le vent faisait rage, un incendie, d'une terrible violence éclata au sud de la ville et durant trois heures qui parurent longues comme des siècles, menaça de détruire tout le quartier centre. Le feu se déclara dans le dépôt d'huile de M. Gibault qui, soit dit entre parenthèse, a déjà sollicité à plusieurs reprises, la ville de concéder un terrain isolé pour la garde de ces matières inflammables. En un clin-d'œil, un énorme tourbillon de fumée noire et suffoquante plongeait la rue dans une nuit d'enfer. A l'appel du tocsin, pompiers, volontaires et chevaux furent si vite rendus sur les lieux que la pompe fut forcée d'attendre quatre à cinq minutes pour élever la vapeur mais à l'arrivée même de la pompe la résidence privée et le magasin de M. Gibault n'étaient qu'une masse de damme et la chaleur rôtissait tellement les ingénieurs que la pompe dut retraire jusqu'au bassin de la rue Julie, qui ne permit plus de disposer que d'un jet d'eau. Bientôt les autres voisins du dépôt d'huiles furent en feu et la violence en était telle qu'on ne sauvait les premières nécessités, que les hardes qu'au risque de sa vie. M. le maire fit appeler la pompe et la brigade de Ste-Thérèse mais le travail de nos pompiers et des citoyens fut si énergique et si habile que, sur l'avis de M. Fiset, chef de la brigade le maire put contremander à point est appel. Il faut voir tous les pignons demantelés ou calcinés pour concevoir avec quel acharnement on a combattu l'élément destructeur. Des citoyens, à la tête desquels figuraient Rvds. Lafortune, remplaçant du curé, et Magnan vicaric ont fait des prodiges de valeur et de sang-froid, mais ce à quoi St-Jérôme doit aussi son salut, ce sont nos magnifiques arbres dont on ne peut voir avec tristesse le feuillage desséché. Tous les villages qui n'ont pas les moyens de se pourvoir de bons systèmes d'incendie devraient prendre leçon de notre malheur pour planter des arbres. Les pertes sont très considérables. Les victimes du feu sont : M. Gibault, ménage et fonds de marchandises \$9,000 couverts par les assurances, Mde. J. A. Hervieux, propriété pas d'assurance, Mde Trotter, propriété pas d'assurance, M. P. Vézina, bâtisse et stock de meubles environ \$1700 couverts par les assurances, Mde. H. Côté, propriété, assurance \$500. Cette dernière ne se savait pas assurée et on s'imagine sa consternation, mais quelle ne fut pas son agréable surprise quand sa, medi, on vint lui apprendre que sa sœur de Montréal avait renouvelé son assurance pour elle, il y a quinze jours. Nous n'avons mentionné que les bâtisses qui ont brûlé de fond en comble. Nous offrons nos plus cordiales félicitations au maire, aux conseillers, à nos prêtres, à la brigade de feu et aux citoyens pour le travail admirable qu'ils ont accompli en cette circonstance.

Mr Pierre Leclair, député fédéral est en tournée de visite chez ses électeurs du nord.

— Grande bénédiction de cloche à Ste-Lucie, hier, Mgr Fabre était présent. Nous attendons des détails de nos correspondants.

— Le commerce de framboises touche à sa fin.

— Le chemin de fer le Grand Nord expédie journellement à Montréal trois charrs de pierre à pavage des carrières de New-Glasgow.

— Vingt charrs de rails viennent d'arriver ici en destination du chemin de Montfort. On les attendait avec anxiété.

— M. Joseph Labelle, agent de machines et cultivateur, avait, en dépôt de vente dans son hangar, une certaine fourche mécanique qui lui paraissait sonner les terrailles et qui y vieillissait dans le repos du mepris depuis cinq ou six ans. Cet etc., à la fenaison, il lui prit fantaisie de revoir cette humble machine, et comprenant qu'elle était d'une facile application, il la posa dans sa grange et lui offrit un voyage de foie à décharger. Elle se se le fit pas dire deux fois, en deux bequies elle eût vidé la charrette et tassé le foin dans le grenier. Voilà pourquoi les cultivateurs, qui ont tant de peine à rejoindre la main-d'œuvre, se promettent d'ajouter cet admirable instrument à leur laboratoire agricole.

— Nous avons eu la visite en cette ville de M. J. E. A. Robillard expéditeur en chef des trains du C. P. U. à Ottawa.

— Ce jeune monsieur de mine inculte et du plus aimable abord, a un mérite unique qui fait le plus grand honneur aux canadiens-français et à sa paroisse natale, Ste-Scholastique. Parti des postes les plus humbles de la vie des chemins de fer, il s'est élevé par son seul génie, à travers une nuée de rivalités envieuses, et tous les juges de race jusqu'à la position la plus remplie de responsabilités qu'il y ait sur le C. P. U. Il est le seul des six députés du C. P. U. qui soit canadiens-français mais il en est le chef.

FORESTIERS CATHOLIQUES

Cour de St-Jerome, No. 204.

GRAND PIQUE-NIQUE, A SAINT-CANUT,

AU MOULIN FORTIER (BOYD)

Organise par les Forestiers Catholiques de Saint-Jerome,

SAMEDI LE 12 AOUT 1893.

Départ de la Salle des Forestiers à 8 h. A. M. Retour à 7 h. P. M.

La Fanfare de St-Jérôme accompagnera l'Excursion.

Il y aura des rafraichissements et des repas fournis sur le terrain.

Grand nombre d'amusements, jeux, courses, etc., etc.

Tous les amis des Forestiers catholiques, ainsi que les Dames et les Demoiselles sont cordialement invités.

Les Forestiers catholiques de Ste-Scholastique sont spécialement invités avec leurs amis.

En cas de mauvais temps, l'excursion aura lieu le samedi suivant.

Le C. P. R. a droit à des félicitations pour avoir su ne pas sacrifier ses intérêts en n'immolant pas un tel mérite aux rancunes détestables des ennemis de notre race — M. Robillard est un des gendres du Dr L. A. Fortier de Ste-Scholastique.

— Les personnes qui recevront des listes portant l'entête qui a paru dans le dernier numéro du Nord relativement à l'enseignement agricole, seraient bien aimables de nous obtenir le plus de signatures possible de nous retourner les requêtes sous le plus court délai.

Choses et autres

Utilisation profitable du terrain dans le cours de l'été.—Lorsque sur une ferme, il y a des terrains dont la récolte précoce a été enlevée avant le mois d'août, il est profitable d'y semer immédiatement du blé-d'Inde d'une variété hâive afin d'en utiliser la récolte comme plante fourragère dans le but d'augmenter la masse des plantes destinées à être ensilées. Les plantes et les feuilles de ce blé-d'Inde pourraient aussi, à défaut d'un silo, être données immédiatement après la récolte, aux bestiaux comme ration supplémentaire alors que les pâturages sont moins abondants qu'en été.

Culture du blé d'automne.—Cette culture ne saurait être recommandée, dans des saisons très favorables, l'on peut obtenir une récolte passable; cependant cela est si précaire et arrive si rarement que la récolte ne paie pas les frais de culture. Ce sont les gelées du printemps, après la disparition de la neige, qui en soulevant la terre exposent les racines et les détruisent. Le cultivateur pourrait réussir à obtenir une récolte passable en blé dans des terrains très secs et qui ne seraient pas soulevés par la neige. A l'égard d'un terrain sablonneux, on peut obtenir un bon rendement en blé, mais il faut y mettre des engrais considérables: ce qui est trop dispendieux pour en espérer une récolte rémunératrice.

Les mauvaises herbes.—A l'heure qu'il est, prenez grand soin que les

mauvaises herbes ne se propagent pas par leurs graines qui ne tarderont pas à mûrir. La quantité de mauvaises herbes qu'il y a actuellement dans les champs et sur le bord des chemins, des clôtures et le long des fossés, sera cent fois plus considérable, et même davantage, si elles ne sont pas immédiatement fauchées avant la maturité des graines. Cette opération, tout en contribuant à détruire les mauvaises herbes étaient utilisées à la confection des composts en mélange avec la chaux des cendres et une certaine quantité de terre, telle que la curure de fossés; ce compost d'une grande richesse, pourrait être utilisé pour l'amélioration des prairies.

Amélioration du foin par le sel.—Si le sel est très utile pour l'amélioration du bétail, il est surtout nécessaire pour la conservation et l'amélioration des plantes fourragères. Nous le rappelons de nouveau, personne en effet n'ignore que le foin rentré imparfaitement sec dans un fenil, ou mis en meule, fermenté et s'échauffe rapidement. Dans ce cas il perd une partie notable de sa valeur, ou même devient malsain; il peut déterminer chez les animaux de graves maladies.

Le sel mélangé au foin, immédiatement après l'opération, n'arrête pas seulement la fermentation, il donne encore du goût et de la saveur au fourrage, ce qui est surtout à considérer, lorsque celui-ci est composé d'herbes molles et acides. Il faut répandre le sel sur le foin dans la proportion de quinze livre par cent bottes de foin. La dépense du sel est plus que compensée par ce que le foin gagne en poids et en valeur.

Buenos Ayres, 8.—Le gouverneur Costa de la province de Buenos Ayres, a donné sa démission, et est parti déguisé pour La Plata. Il a laissé en partant un message pour la législature dans lequel il a accusé le gouvernement national d'avoir favorisé la révolution et d'avoir laissé les rebelles s'approvisionner d'armes.

Chicago!

Economie pour tous ceux qui visiteront l'Exposition. Il s'est formé une agence canadienne hautement recommandée par le clergé et la société St-Jean-Baptiste de Chicago pour recevoir tous les Canadiens qui visiteront l'Exposition. Des chambres dans toutes les parties de la ville, maisons privées ou hôtels, sont fournies à volonté à ceux qui en ont fait la demande par lettre ou qui s'adresseront personnellement à l'agence, 77 et 79, Clark street, Chicago. Un service de voitures est sous le contrôle absolu de l'agence. Le meilleur et le plus ancien restaurant français de Chicago, Restaurant Victor Lussan, fait partie de l'organisation de l'agence.

Un prospectus très complet donnant le prix de toutes les dépenses encourues pour le voyage et un guide français de Chicago sera expédié par l'agence, au Canada, aux Etats-Unis et en Europe sur réception de 15 cts en timbres-poste. Des cochers à la livrée de l'agence et portant son insigne seront à l'arrivée de tous les trains. Ecrivez pour un prospectus et vous épargnez dix, quinze et vingt piastres sur votre voyage. — Voir l'annonce dans une autre colonne.

LS. N. ECREMENT, Secrétaire. 77 & 79, Clark street, Chicago.

P. F. E. PETIT NOTAIRE Coin des Rues St-Georges et Ste-Anne Au magasin de fer Treffe Côte à Cie.

M. J. W. GASCON, instituteur informe les jeunes gens désireux d'acquies une bonne instruction commerciale, qu'il peut disposer de quelques heures et donnera des leçons de tenue des livres, d'arithmétique et de lois commerciales.

UN FORGERON pour ferrer les voitures trouvera de l'emploi à l'année avec gages raisonnables à mon établissement. JOSEPH LECLAIR, St-Jérôme

PEPIN, VILLENEUVE & CIE.,

Toujours en mains: Epinette, Pin, Pruche, Cèdre, Bois préparé de toute épaisseur, Bois franc, Bois blanc, Lattes, Moulures, Bardeaux sciés, Clapboard, Douves et Fonds de baril.

D. R. J. E. PREVOST, RUE LABELLE, ST-JEROME.

Les Eruptions de la Peau ou les Crovases de toutes sortes, sur les personnes ou les animaux, sont guéries en 30 minutes par la LOTION SANITAIRE DE WOOLFORD. Elle n'a jamais failli. Garantie par le Dr E. N. Fournier, pharmacien, St-Jérôme.

PIANOS

ET ORGUES DOMINION DE BOWMANVILLE, ONT.

Médailles et Diplômes aux principales Expositions Universelles PHILADELPHIE, 1876—Médaille Internationale et Diplôme d'Honneur. LONDRES, 1876—Premier Prix. AUSTRALIE, 1877—Premier Prix. PARIS, 1878—Médaille Internationale et Diplôme d'Honneur. MONTREAL, 1886—Premier Prix et deux Diplômes d'Honneur. ANVERS, 1885—Grand Diplôme d'Honneur.

100 PREMIERS PRIX Aux Expositions dans différentes parties du monde

Si vous désirez vous procurer un instrument de première qualité, à un prix modéré, ne manquez pas de venir examiner ces instruments ou d'écrire pour informations. Comme je n'ai pas d'agents, veuillez vous adresser directement au magasin afin d'acheter à meilleur marché.

LENPRATTE 1676 NOTRE DAME MONTREAL

Seul importateur des Pianos HAZELTON, FISHER ET DOMINION, et des Orgues EOLIENNES.

FONDERIE DUMONTVILLE ST-JEROME

Palissades en fer et en fonte. Variété d'ornements pour cimetières. Tournage, Planage, Taradage, etc. Ouvrage de machineries en général exécuté sur commande.

Vieille fonte reçue en échange à raison de 60 cts les 100 lbs. ALF. A. LAVIOLETTE.

LA CELEBRE CREMEUSE Perfectionnée, Patentie par E. K. H. McIntosh de l'Original.

NARCISSE BELISLE FERBLANTIER

de St-Jérôme, ayant acheté le droit de manufacture pour le comté de Terrebonne a aujourd'hui en mains plusieurs de ses Crémeuses qu'il peut fournir aux cultivateurs à de très bonnes conditions. On peut voir des échantillons de ses crémeuses à son magasin en aucun temps. Ceux qui veulent se procurer une bonne crémeuse n'ont qu'à s'adresser à N. BELISLE, Ferblantier, Plombier et Couvreur, Rue St-Jerome.

N.B.—Réparages de toutes sortes exécutés avec soin et à très bas prix.

CHS. DE MARTIGNY, agent d'assurances, St-Jérôme.



CHEMIN DE FER LE GRAND NORD.

Les trains voyagent comme suit sur ce chemin de fer, et se raccordent à ceux du Pacifique, à la gare de St-Jérôme, tous les jours excepté le dimanche:

Allant à l'Ouest. 5.30 A.M.—Départ de St-Julienne, de la Traversée de St-Lin à 5.42, de New-Glasgow à 6.10, de Ste-Sophie à 6.18, arrivant à la Junction de St-Jérôme à 6.42, et à Montréal, par le Pacifique à 8.30 a.m.

Allant à l'Est. 5.30 P.M.—Départ de Montréal, par le Pacifique, de la Junction St-Jérôme à 7.05, de Ste-Sophie à 7.29, de New-Glasgow à 7.37, de la Traversée de St-Lin à 8.08, arrivant à St-Julienne à 8.20 p.m.

Les jours de marche, le mardi et le vendredi, le prix du passage entre toutes les stations sur ce chemin et Montréal est \$1.25. Prix modérés pour le transport du fret. Bureau principal, No 160, rue St-André, Québec.

J. G. SCOTT, Gérant gén. et secrétaire. ALEX. HARDY, Agent gén. du F. et des P. Québec, le 3 mai 1893.

CHICAGO!

L'Agence Canadienne de Chicago 77 et 79 CLARK ST.

EN FACE DE L'HOTEL DE VILLE Sous le patronage du clergé et de la St Jean Baptiste, pour recevoir et donner toute l'accommodation possible aux Canadiens et aux Français qui visiteront l'exposition.

Prospectus et Guide de Chicago de l'agence en français, expédié au Canada et en Europe, par malle, sur réception de 15 centins en timbres-poste

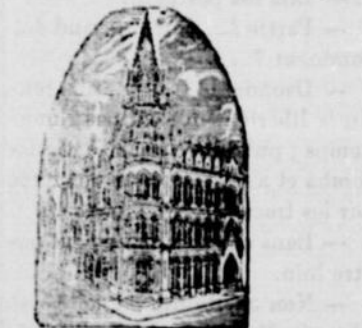
CHAMBRES, RESTAURANT, SERVICE DE VOITURES, ETC. ETC., sous le contrôle absolu de l'agence.

ECONOMIE POUR TOUS. VOIR PROSPECTUS. LS. N. ECREMENT, Secrétaire.

L. CONTANT,

MAGASIN DE MODES Marchandises sèches, Chapeaux pour Dames et Messieurs, etc. Chapeaux garnis gratis. M. Contant s'est assuré les services d'une modiste de première classe. RUE ST-GEORGES, près du Marché.

CHS. GODMER, MARCHAND DE NOUVEAUTES Rue St-Jerome



Montreal Business College

(FOUNDEE EN 1864) Situé au coin de la rue Craig et Carré Victoria, Montréal.

est une des grandes institutions d'éducation commerciale les plus complètes et les plus hautement patronnées de l'Amérique. Le cours commercial qui y est donné est sérieux et fort dans chaque branche particulière, tel que démontré par les milliers d'étudiants qui y sont passés, et sont maintenant devenus des hommes d'affaires éminents.

La clavographie (typewriting), et la sténographie française et anglaise, que l'on y enseigne sont bien appréciées par tous ceux qui ont profité des avantages qu'elles procurent. Plusieurs des anciens étudiants occupent maintenant les plus hautes positions qui soient accessibles à un sténographe et sont à la tête des gens de leur art.

Le personnel d'enseignement consiste en huit professeurs permanents, et le département des dames est confié à la direction de femmes d'expérience.

Montreal offre d'incontestables facilités pour l'entrée dans les affaires et ceux qui désirent parfaire leur éducation commerciale ne doivent pas perdre de vue ce grand avantage.

Des prospectus illustrés et contenant toutes les informations voulues seront expédiés gratis sur simple demande. Adressez DAVIS & BUIS, Business College, Montréal, Canada.

